

L'APD du Japon et la JICA



Projet d'amélioration des statistiques officielles au Cambodge, dans le cadre duquel un soutien technique est apporté à la réalisation d'enquêtes.

Vue d'ensemble de l'APD du Japon

Qu'est-ce que l'APD ?

Il s'agit de la coopération apportée par divers organismes et entités, dont les gouvernements, institutions internationales, organisations non gouvernementales (ONG) et entreprises privées, en appui au développement économique et social des pays en développement (voir figure 1-1). L'aide publique au développement (APD) désigne le transfert de ressources et de technologie des pays développés aux pays en développement.

L'APD comprend trois types d'apports : (1) les dons bilatéraux, (2) les prêts bilatéraux et (3) les contributions financières à des organisations internationales (aide multilatérale). Ces différents apports sont décrits ci-après.

Dons bilatéraux

Les dons bilatéraux sont accordés par un gouvernement à un autre. Ils se traduisent par un transfert de technologie assuré par la coopération technique et un apport de fonds au titre de la coopération financière non remboursable.

1. Coopération technique

La coopération technique a pour but d'assurer le transfert et la diffusion de technologie, de compétences et de savoir japonais aux pays en développement, afin de former les ressources humaines appelées à jouer un rôle clé dans le développement socioéconomique de leur pays. Elle contribue par ailleurs à renforcer et améliorer les techniques adaptées à la situation de chaque pays, tout en élevant son niveau technologique et en mettant en place de nouvelles organisations et institutions.

Plus précisément, la coopération technique comprend : (1) la formation technique des techniciens et administrateurs des pays en développement, (2) l'envoi d'experts et de volontaires disposant de compétences et de connaissances spécialisées, (3) les études de développement, destinées à la formulation de plans d'aménagement urbain, rural et des transports, à l'exploitation des ressources, etc., et (4) le secours aux victimes de catastrophes et l'aide à la reconstruction.

2. Coopération financière non remboursable

La coopération financière non remboursable repose sur l'octroi de fonds pour construire des établissements scolaires ou hospitaliers ; fournir du matériel et des équipements pour l'enseignement, la formation et les soins médicaux ; et reconstruire après une catastrophe. Elle se divise en neuf catégories : (1) le fonds général, (2) le fonds de coopération pour la lutte antiterroriste et le renforcement de la sécurité, (3) le fonds pour la prévention des catastrophes et la reconstruction, (4) le fonds pour l'habilitation communautaire, (5) le fonds pour la pêche, (6) le fonds pour la culture, (7) le fonds d'aide d'urgence (notamment pour la reconstruction et le développement), (8) le fonds d'aide alimentaire (KR) et (9) le fonds pour les agriculteurs défavorisés (KR2).

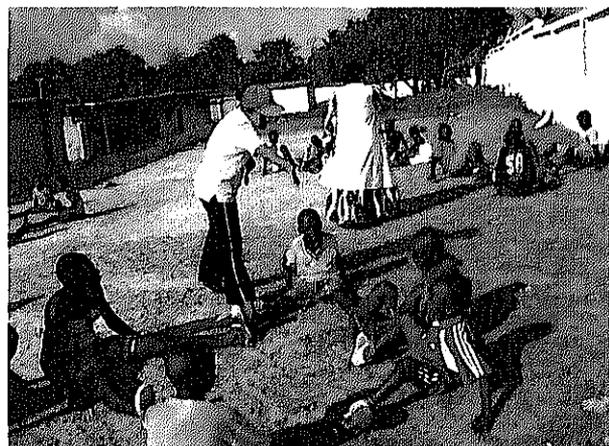
La JICA supervise les études du plan de base pour des projets de construction d'installations et de fourniture d'équipements réalisés dans le cadre de huit catégories de coopération financière non remboursable : (1) le fonds général pour les projets et le programme de développement des ressources humaines, (2) le fonds de coopération pour la lutte antiterroriste et le renforcement de la sécurité, (3) le fonds pour la prévention des catastrophes et la reconstruction, (4) le fonds pour l'habilitation communautaire, (5) le fonds pour la pêche, (6) le fonds pour la culture, (8) le fonds d'aide alimentaire et (9), le fonds pour les agriculteurs défavorisés (KR2). La JICA est également chargée d'effectuer des études, ainsi qu'un travail d'intermédiaire et de liaison.

Depuis l'exercice 2007, la coopération financière non remboursable inclut également le fonds pour la stratégie de réduction de la pauvreté.

Prêts bilatéraux

Ces prêts permettent de financer le développement, à long terme et à des taux préférentiels. Il existe deux types de prêts bilatéraux : (1) les prêts d'APD accordés directement à un gouvernement ou un organisme d'État d'un pays en développement, et (2) les financements et investissements en faveur du secteur privé, sous forme de crédits accordés à des entreprises locales ou des sociétés japonaises ayant des activités commerciales dans des pays en développement.

Les prêts d'APD sont généralement appelés « prêts en yens ». Les prêts en yens ont longtemps ciblé les projets d'infrastructure sociale et économique, telle que routes, barrages, systèmes de communication, et de développement agricole. Pourtant, depuis quelques années, les prêts accordés au titre du soutien à la balance des paiements (coopération financière pour



JOCV donnant un cours d'éducation physique à des enfants (Cameroun)

lever les obstacles à l'importation de produits dans les pays qui manquent de devises) et les prêts pour le soutien intellectuel, l'éducation notamment, occupent une place plus importante.

Contributions à des organisations internationales (aide multilatérale)

L'aide multilatérale est une aide indirecte qui transite par des institutions internationales financées par plusieurs pays. Les

contributions sont versées à des organismes des Nations unies, dont le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), et des banques multilatérales de développement (BMD), dont la Banque mondiale, l'Association internationale de développement (AID, appelée aussi « deuxième Banque mondiale »), et la Banque asiatique de développement (BAsD).

Budget et mise en œuvre de l'APD

Répartition du budget

Le tableau 1-2 montre la répartition du budget de l'APD du Japon (compte général), calculé sur la base des classifications précédemment décrites.

Le budget est réparti entre 13 ministères et organismes gouvernementaux (voir tableau 1-3). Le ministère des Affaires étrangères, qui est le premier acteur de l'APD du Japon, dispose de la majorité du budget. Ses ressources couvrent le budget de la coopération technique géré par la JICA, mais aussi le budget de la coopération financière non remboursable et les contributions aux organismes des Nations unies, dont le PNUD.

Les dépenses de formation technique pour les pays en développement et d'études réalisées à l'étranger (par des organisations apparentées) relèvent du budget de l'APD du ministère de l'Économie, du commerce et de l'industrie (METI). Une partie de ce budget est alloué à la JICA pour la mise en œuvre d'études. Le ministère des Finances alloue le budget d'APD des prêts bilatéraux gérés par la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) et verse les contributions aux BMD, dont la Banque mondiale.

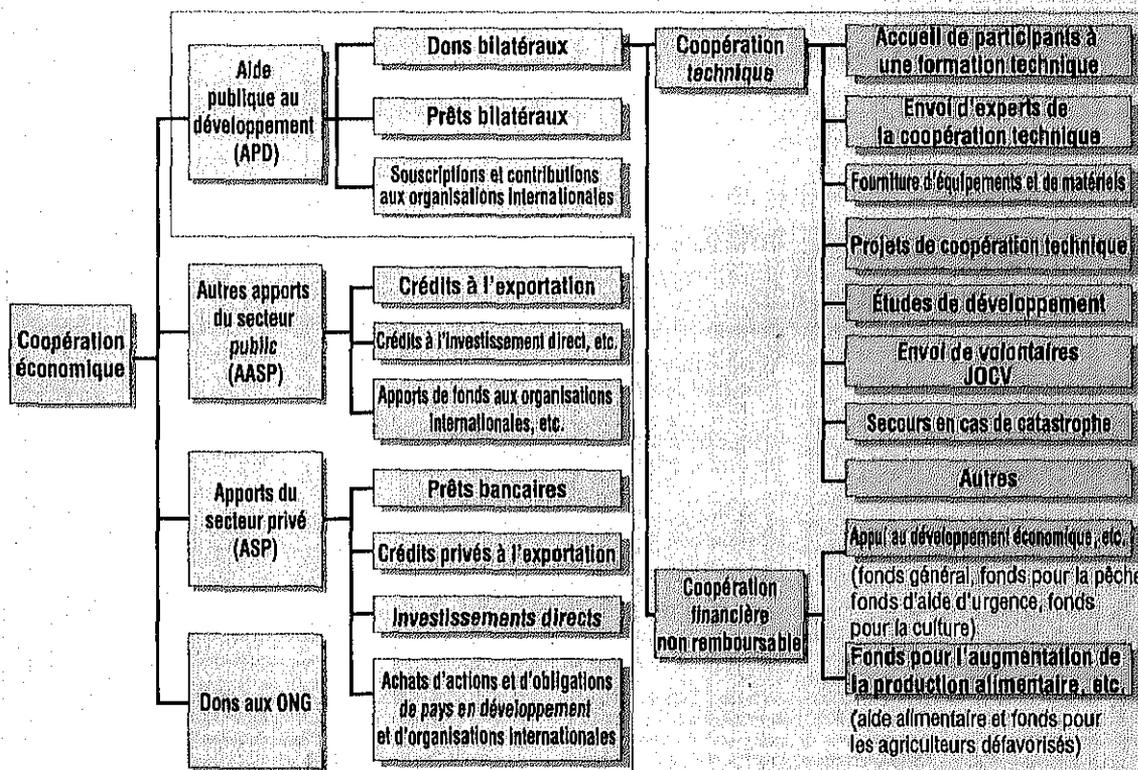
Autres institutions japonaises fournissant des apports d'APD (coopération technique)

Outre la JICA, d'autres organisations entreprennent des activités financées par le budget de coopération technique du gouvernement japonais, dont la Fondation du Japon (JF), le Centre japonais du commerce extérieur (JETRO), l'Association pour les stages techniques à l'étranger (AOTS) et la Société japonaise pour le développement à l'étranger (JODC).

La JF est une institution d'État créée en 1972 pour développer la compréhension entre les nations et promouvoir l'amitié à l'échelle internationale. Devenue institution administrative indépendante en octobre 2003, une part du budget qui lui est alloué pour la réalisation de projets provient du budget de l'APD géré par le ministère des Affaires étrangères. Les projets de la Fondation du Japon sont destinés à des pays industrialisés et en développement. Ceux intégrant des échanges personnels avec des pays en développement ou axés sur l'enseignement du japonais et la diffusion de la culture japonaise relèvent essentiellement du budget de l'APD.

Le JETRO est un organisme d'État créé en juillet 1958 pour

Figure 1-1 Coopération économique et aide publique au développement



assurer la promotion de l'ensemble des échanges commerciaux japonais. Depuis la fin des années 1960, il a beaucoup œuvré pour stimuler les importations en provenance des pays en développement. Il a fait venir au Japon des responsables des politiques commerciales ainsi que des cadres d'entreprises privées de pays en développement (exportant au Japon), appuyé la promotion de réformes économiques et encouragé les pays en développement à exporter au Japon, et détaché ses propres experts dans des pays en développement pour y faciliter la diffusion de la technologie appropriée. Le JETRO, qui a fusionné en juillet 1998 avec l'Institut des économies en développement (IDE), est également devenu une institution administrative

indépendante en octobre 2003. Elle conduit actuellement une série d'études et de recherches fondamentales détaillées sur les conditions prévalant dans les pays en développement et plus particulièrement leur situation économique.

L'AOTS est une fondation qui a été instituée en 1959 sous l'autorité du METI dans le but d'organiser des formations pour des employés d'entreprises privées étrangères. La JODC, qui relève également du METI, est une fondation établie en février 1970 pour encourager le développement industriel dans les pays et les régions en développement, afin de promouvoir les échanges commerciaux avec le Japon. Elle conduit des projets faisant intervenir l'envoi d'ingénieurs, d'experts en gestion, etc.

Tableau 1-2 Budget global de l'APD du gouvernement (compte général)

Type	(Unité : 100 millions JPY, %)		
	Exercice 2006	Exercice 2007	
	Budget	Budget	Taux de variation
I. Dons	5 939	5 703	-4,0
1. Dons bilatéraux	5 030	4 831	-4,0
1) Aide au développement économique, etc.	1 682	1 636	-2,7
2) Aide à l'augmentation de la production alimentaire, etc.	—	—	—
3) Transfert de fonds spéciaux pour réassurance des échanges commerciaux, etc.	48	25	-47,9
4) Budget alloué à la JBIC	300	200	-33,3
5) Coopération technique, etc.	3 000	2 970	-1,0
(Coopération technique mise en œuvre par la JICA)	(1 575)	(1 556)	-1,2
2. Contributions et dons aux organisations multilatérales	909	872	-4,1
1) Organisations internationales (dont les agences des Nations unies)	648	626	-3,3
2) BMD	261	246	-5,8
II. Prêts	1 659	1 591	-4,1
JBIC	1 659	1 591	-4,1
III. Total	7 597	7 293	-4,0

Remarque : les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

Tableau 1-3 Budget de l'APD des ministères et organismes gouvernementaux (compte général)

Type	(Unité : 100 millions JPY, %)		
	Exercice 2006	Exercice 2007	
	Budget	Budget	Taux de variation
Cabinet	38	37	-2,6
Agence de la police nationale	23	30	30,8
Agence des services financiers	103	94	-9,4
Ministère des Affaires intérieures et des communications	954	963	0,9
Ministère de la Justice	361	342	-5,3
Ministère des Affaires étrangères	473 291	454 359	-4,0
(Affectation de fonds à la JICA)	(167 516)	(155 626)	-1,2
Ministère des Finances	193 225	185 292	-4,1
Ministère de l'Éducation, de la culture, des sports, des sciences et des technologies	43 228	42 688	-1,2
Ministère de la Santé, des affaires sociales et du travail	9 945	10 348	4,1
Ministère de l'Agriculture, des forêts et des pêches	4 975	4 753	-4,5
Ministère de l'Économie, du commerce et de l'industrie	32 255	29 182	-9,5
Ministère de l'Aménagement du territoire, des infrastructures et des transports	929	834	-10,3
Ministère de l'Environnement	400	417	4,3
Total	759 728	729 339	-4,0

Remarque : les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

Tableau 1-4 Budget de l'APD japonaise et dépenses de coopération technique de la JICA (données du CAD)

	Budget de l'APD pour l'exercice 2007 (compte général)	Dépenses	Année civile 2006			
			Personnes concernées			
			Participants à une formation technique	Experts et membres de missions d'étude	JOCV	Étudiants étrangers
APD globale du Japon	729,3 milliards JPY	11 795 millions USD (1 316,3 milliards JPY)				
Coopération technique du Japon	297,0 milliards JPY	2 800 millions USD (312,5 milliards JPY)	44 058 †	13 879 †	5 212 †	113 140 †
Coopération technique de la JICA	160,9 milliards JPY	1 352 millions USD (150,9 milliards JPY)	21 891	10 952	5 122	0
Part de la coopération technique mise en œuvre par la JICA	54,2 %	48,3 %				

Remarques : 1. Taux de conversion défini par le CAD pour 2006 : 1 USD = 111,6 JPY

2. Chiffres pour l'Europe de l'Est compris

3. La coopération technique de la JICA comprend les résultats obtenus à partir des fonds confiés en fiducie par le METI et d'autres ministères.

4. Les valeurs pour les résultats de 2006 sont provisoires.

5. Les résultats indiqués par catégorie de personnes concernées se rapportent aux projets en cours et aux nouveaux projets pour l'année civile 2006. La colonne « JOCV » comprend d'autres catégories de volontaires.

† Les résultats par catégorie de personnes concernées sont ceux de 2005.

La JICA dans le système d'aide publique du Japon

La JICA est un acteur essentiel de la coopération technique mise en œuvre par le gouvernement japonais.

Le budget de la coopération technique du Japon pour l'exercice 2007 a atteint 297 milliards JPY (voir tableau 1-4), soit 40,7 % du budget global de l'APD. La JICA gère 160,9 milliards JPY, soit 54,2 % du budget de la coopération technique.

L'aide de la JICA a un « profil clairement défini » sous l'action de son capital humain et elle place au cœur de ses programmes la contribution au développement des ressources humaines qui est attendue du Japon.

Fin mars 2007, la JICA avait envoyé 319 986 experts de la coopération technique, membres de missions d'étude, JOCV et volontaires seniors dans les pays en développement.

À cette date, en soutien au développement des ressources humaines, la JICA avait assuré la formation de 350 380 agents administratifs et techniques au Japon, dans leurs pays respectifs ou dans des pays en développement voisins.

Les projets de la JICA sont de plus étroitement associés aux prêts en yens de la JBIC. La JICA entreprend des études pour soutenir divers plans nationaux de développement qui servent de soubassement à la construction nationale. Les résultats des études sont ensuite consignés dans un rapport remis aux pays en développement partenaires. Des projets de construction d'infrastructures publiques — routes, hôpitaux —, et autres

recommandations émises dans ces rapports sont réalisés grâce à des prêts en yens.

Jusqu'à alors, la coopération technique de la JICA ciblait principalement le développement des ressources humaines. Ces dernières années, ses efforts portent également sur l'élaboration des politiques et le renforcement institutionnel afin de consolider les fondations des pays en développement.

Les projets mis en œuvre par la JICA dans ces domaines accordent une place importante aux plans de développement des pays en développement et aux programmes d'aide par pays du Japon. Ainsi, tout en renforçant les études par pays afin de déterminer le type d'aide adapté aux besoins de développement des partenaires, la JICA saisit diverses occasions d'approfondir le dialogue avec le gouvernement de ces pays pour assurer une coopération en adéquation avec les réalités locales.

Révision de la Charte de l'APD

La Charte de l'aide publique au développement a été approuvée par le Cabinet le 30 juin 1992. Elle a pour objectif de préciser le fondement et les principes de l'APD, afin de créer les conditions propices à une utilisation plus efficace et rationnelle, avec l'appui du public japonais et étranger.

La Charte de l'APD a toutefois été revue en raison de l'évolution du contexte de l'aide au fil des 10 années qui ont suivi son adoption. Le 29 août 2003, la Charte révisée a été approuvée en réunion de Cabinet.

Tableau 1-5 L'APD japonaise en 2006 (par type d'aide : valeurs provisoires)

Type d'aide		Millions USD		100 millions JPY		Parts en %	
		Décaissements	Variation 2005/06 (%)	Décaissements	Variation 2005/06 (%)		
Décaissements d'APD							
APD	APD bilatérale	Coopération financière non remboursable					
		(Europe de l'Est et pays émançipés exclus)	4 889,37	-25,1	5 456,54	-24,1	41,5
			4 886,40	-25,1	5 453,23	-24,1	42,1
		Coopération technique					
		(Europe de l'Est et pays émançipés exclus)	2 799,95	1,8	3 124,74	3,2	23,7
		2 726,18	2,1	3 042,41	3,5	23,5	
	Total						
	(Europe de l'Est et pays émançipés exclus)	7 689,32	-17,1	8 581,28	-16,0	65,2	
		7 612,58	-17,2	8 495,64	-16,1	65,6	
	Prêts et autres crédits d'APD						
(Valeur des prêts alloués)	-346,21	-128,6	-386,37	-129,0	-2,9		
(Valeur des prêts remboursés)	5 905,20	-13,45	6 590,20	-12,28			
(Europe de l'Est et pays émançipés exclus)	6 251,41	11,36	6 976,58	12,88			
	-452,27	-137,4	-505,07	-137,9	-3,9		
Total							
(Europe de l'Est et pays émançipés exclus)	7 343,11	-30,0	8 194,91	-29,0	62,3		
	7 160,01	-31,2	7 990,57	-30,3	61,7		
Souscriptions et contributions aux organisations multilatérales							
(BERD exclue)	4 451,98	59,1	4 968,41	61,2	37,7		
	4 447,91	62,3	4 963,86	64,5	38,3		
Total							
(Europe de l'Est, pays émançipés et BERD inclus)	11 795,09	-11,2	13 163,32	-10,0	100,0		
(Europe de l'Est, pays émançipés et BERD exclus)	11 607,91	-11,7	12 954,43	-10,5	100,0		
Produit national brut (PNB)							
		(milliards USD, milliards JPY)	4 678,98	0,1	522 174,00	1,4	
Part du PNB (%)							
(Europe de l'Est, pays émançipés et BERD inclus)			0,25		0,25		
(Europe de l'Est, pays émançipés et BERD exclus)			0,25		0,25		

Remarques : 1. Les 12 pays et régions émançipés de l'aide ayant bénéficié de l'APD sont les suivants : Brunei, Koweït, Singapour, Émirats arabes unis, Israël, Hongkong, Chypre, République de Corée, Macao, Malte, Slovaquie, Bahreïn.
2. Taux de conversion défini par le CAD pour 2006 : 1 USD = 111,6 JPY (appréciation de 1,5 JPY par rapport à 2005)
3. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.
4. BERD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Résultats de l'APD du Japon

Résultats de l'APD

En 2006, le montant total de l'APD du Japon s'est élevé à 11 608 milliards USD (hors Europe de l'Est, nations émancipées de l'aide et contributions à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement [BERD]), classant le Japon au troisième rang des plus grands donateurs après les États-Unis et le Royaume-Uni (voir tableau 1-6). L'aide japonaise représente 11,2 % du montant total de l'APD allouée par les 22 États membres du Comité d'aide au développement (CAD), qui atteint 103 940 milliards USD. Mais avec un ratio APD/

PNB de 0,25 %, le Japon se situe à la 18^e place parmi les membres du CAD.

L'élément de libéralité et le ratio APD/don, considérés comme deux des principaux indices de la qualité de l'aide, demeurent faibles dans le cas du Japon par rapport à l'ensemble du CAD, et des progrès sont attendus. La JICA estime que l'amélioration du ratio don/APD du Japon passe avant tout par la croissance des dons bilatéraux principalement sous forme de coopération technique.

Tableau 1-6 L'APD des pays du CAD en 2005 et 2006

(Décaissements nets)

Pays	2006				2005			
	Rang	Total (millions USD)	Ensemble du CAD (%)	Variation 2005/06 (%)	Rang	Total (millions USD)	Ensemble du CAD (%)	Variation 2004/05 (%)
États-Unis	1	22 739	21,9	-17,7	1	27 622	25,9	40,2
Royaume-Uni	2	12 607	12,1	17,1	3	10 767	10,1	36,6
Japon	3	11 608	11,2	-11,7	2	13 147	12,3	47,4
France	4	10 448	10,1	4,2	5	10 026	9,4	18,3
Allemagne	5	10 351	10,0	2,7	4	10 082	9,4	33,8
Pays-Bas	6	5 452	5,2	6,6	6	5 115	4,8	21,7
Suède	7	3 967	3,8	18,0	9	3 362	3,1	23,5
Espagne	8	3 801	3,7	25,9	10	3 018	2,8	23,8
Canada	9	3 713	3,6	-1,1	8	3 756	3,5	44,5
Italie	10	3 672	3,5	-27,9	7	5 091	4,8	106,8
Norvège	11	2 946	2,8	5,7	11	2 786	2,6	26,7
Danemark	12	2 234	2,1	5,9	12	2 109	2,0	3,5
Australie	13	2 128	2,0	26,7	15	1 680	1,6	15,1
Belgique	14	1 968	1,9	0,3	13	1 963	1,8	34,2
Suisse	15	1 647	1,6	-6,8	14	1 767	1,7	14,4
Autriche	16	1 513	1,5	-3,8	16	1 573	1,5	132,0
Irlande	17	997	1,0	38,7	18	719	0,7	18,5
Finlande	18	826	0,8	-8,4	17	902	0,8	32,6
Portugal	19	391	0,4	3,7	20	377	0,4	-63,4
Grèce	20	384	0,4	0,0	19	384	0,4	-17,4
Luxembourg	21	291	0,3	13,7	22	256	0,2	8,5
Nouvelle-Zélande	22	257	0,2	-6,2	21	274	0,3	29,2
Total		103 940	100,0	-2,7		106 777	100,0	34,2

Remarques : 1. Les pays sont classés suivant le total des décaissements d'APD.
2. Ce tableau n'inclut pas l'aide fournie à l'Europe de l'Est ni aux pays émancipés de l'aide.
3. Les valeurs pour les résultats de 2006 sont provisoires.

Source : communiqué de presse du CAD 2007

Aperçu statistique des activités de la JICA



Expert japonais donnant des conseils sur la protection des algues marines (projet de gestion des ressources halieutiques et côtières en Tunisie)

Aperçu des activités de la JICA pour l'exercice 2006

Résultats de l'APD pour 2006

Le montant total de l'aide publique au développement (APD) japonaise pour 2006 a été de 11,79509 milliards USD, en comptant les apports à l'Europe de l'Est, aux nations émancipées de l'aide et à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Sur ce montant, 2,79995 milliards USD ont été absorbés par la coopération technique, soit 23,7 % de l'APD totale du Japon. Les activités de la JICA ont représenté 1,352 milliard USD, soit 48,3 % de la coopération technique japonaise. Ces chiffres correspondent à une augmentation de 1,8 % par rapport à l'année précédente pour l'ensemble de la coopération technique et à une augmentation de 2 % pour les activités de la JICA. Le tableau 1-7 indique la ventilation des dépenses de coopération technique.

Le budget initial de la JICA pour l'exercice 2006 a été de 161,9 milliards JPY (baisse de 4,1 % par rapport à 2005), dont 157,5 milliards de dons et 3,1 milliards de fonds en fiducie. La figure 1-8 indique l'évolution du budget de la JICA depuis l'exercice 1975. Les programmes gérés par la JICA ont absorbé 110,4 milliards JPY (65,6 %) du budget de la coopération financière non remboursable alloué au ministère des Affaires étrangères, qui s'est élevé à 168,2 milliards JPY.

Ventilation régionale des activités

Durant l'exercice 2006, les activités de coopération technique

de la JICA ont été réparties à hauteur de 43,7 % pour l'Asie, 11,1 % pour le Moyen-Orient et le Maghreb, 21,0 % pour l'Afrique, 17,5 % pour l'Amérique du Nord et l'Amérique latine, 4,2 % pour l'Océanie et 2,5 % pour l'Europe. La figure 1-9 montre la répartition par région pour les exercices 2005 et 2006.

Ventilation sectorielle des activités

Durant l'exercice 2006, la répartition sectorielle des activités de coopération technique de la JICA a été de 14,1 % pour la planification et l'administration ; 14,1 % pour les travaux et les services publics ; 12,9 % pour l'agriculture, la foresterie et la pêche ; 3,1 % pour les mines et l'industrie ; 1,9 % pour l'énergie ; 2,2 % pour le commerce et le tourisme ; 14,4 % pour le développement des ressources humaines ; 9,8 % pour la santé et les soins médicaux ; et de 1,3 % pour le bien-être social.

Les apports de coopération financière non remboursable fournis par la JICA en 2006 ont été ventilés comme suit : 20,9 % pour les conditions de vie et l'environnement ; 25,7 % pour les transports et les communications ; 11,9 % pour la santé et les soins médicaux ; 17,5 % pour l'agriculture, la foresterie et la pêche ; et 16,4 % pour l'éducation et la recherche.

La figure 1-10 indique la répartition des dépenses par secteur pour les exercices 2005 et 2006.

Tableau 1-7 L'APD japonaise et les programmes de la JICA

(Unité : 1 million USD)

Type	Année civile	2006	2005
Aide publique au développement		11 795	13 283
Dépenses de coopération technique (APD %)		2 800 (23,7 %)	2 749 (20,7 %)
Part de la JICA (dépenses de coopération technique %)		1 352 (48,3 %)	1 325 (48,2 %)
Participants à une formation technique		202	207
Experts		248	323
Membres de missions d'étude		268	281
JOCV		132	142
Fourniture d'équipements		51	71
Autres volontaires		44	59
Autres		408	241

Remarques : 1. Europe de l'Est et pays émancipés de l'aide inclus

2. Les valeurs indiquées pour 2006 sont provisoires. Taux de conversion défini par le CAD pour 2006 : 1 USD = 111,6 JPY

Évolution des effectifs par type de coopération

Au cours de l'exercice 2006, la JICA a accueilli 30 334 participants à des programmes de formation et envoyé 4 541 experts, 5 747 membres de missions d'étude, 1 529 volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) et 395 autres volontaires à l'étranger.

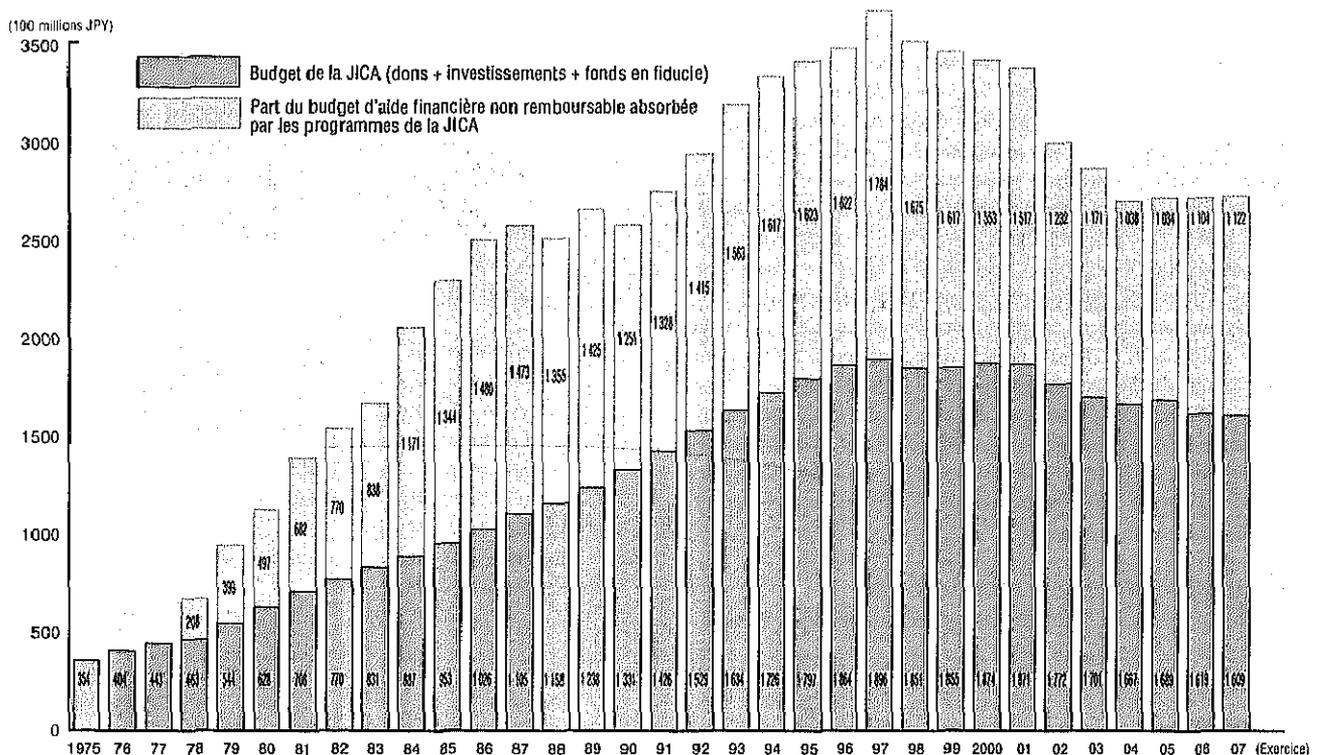
La figure 1-11 donne l'évolution des effectifs par type de coopération depuis l'exercice 1984.

Ventilation des dépenses par programme

Les chiffres pour l'exercice 2006 indiquent que les plus fortes dépenses sont comptabilisées par la coopération technique, avec un montant de 85,8 milliards JPY. Selon ce critère, la participation du public à la coopération internationale arrive en deuxième position, suivie des bureaux à l'étranger (voir figure 1-12).

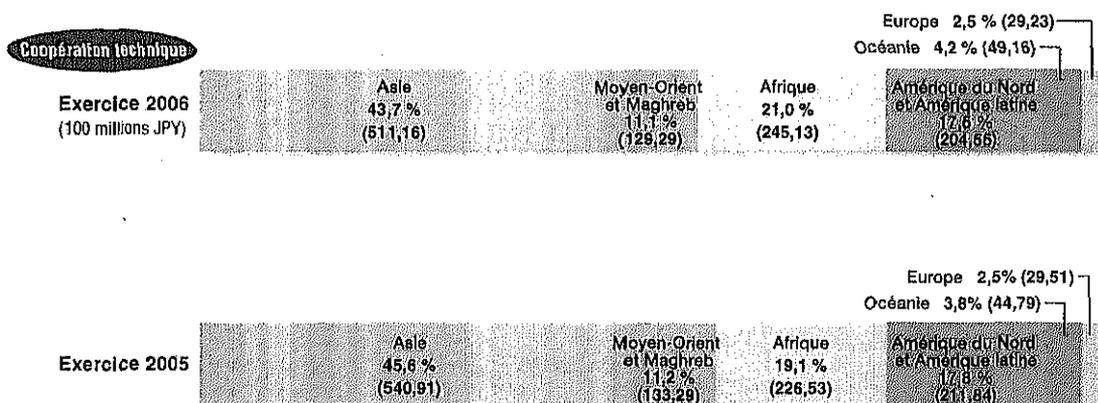
La figure 1-13 montre une répartition des dépenses totalisées par programme pour la période comprise entre les exercices 1954 et 2006.

Figure 1-8 Évolution du budget de la JICA



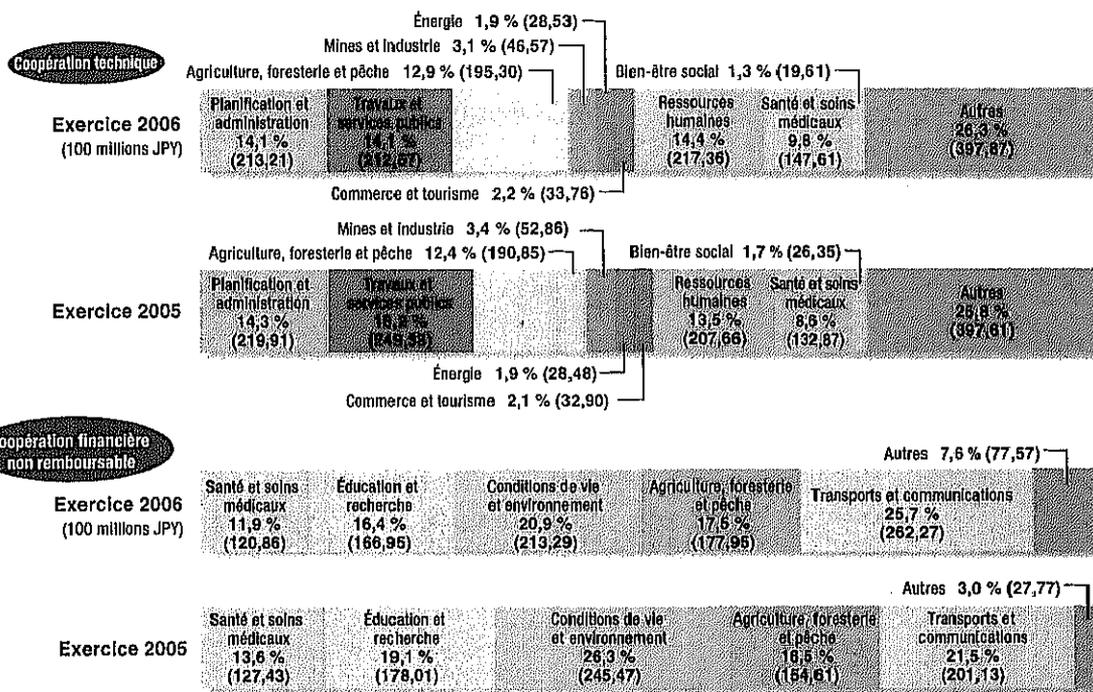
Dans le cadre de la reclassification des données budgétaires des exercices 2006 et 2007, les dépenses des antennes de la JICA au Japon et des bureaux à l'étranger autres que les frais de personnel ont été intégrées dans les dépenses administratives.

Figure 1-9 Répartition des dépenses par région



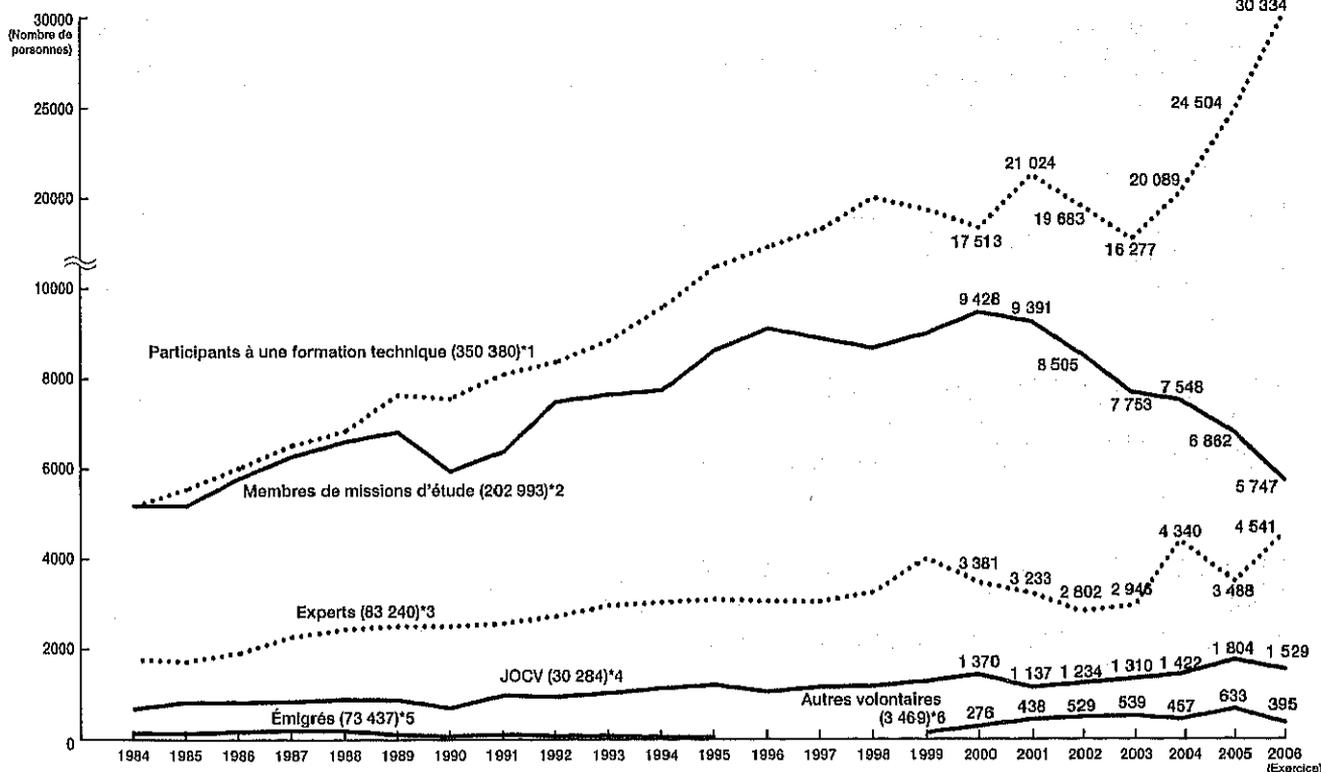
* Pour calculer les pourcentages, on a considéré, pour les exercices 2005 et 2006, que le total des dépenses par région (après déduction des dépenses pour les catégories « Non classable » et « Organisations internationales ») était égal à 100 %.

Figure 1-10 Répartition des dépenses par secteur



Remarques : 1. Résultats provisoires des fonds affectés à la JICA (fonds général/projets généraux, fonds pour la pêche, fonds d'aide alimentaire et fonds pour les agriculteurs défavorisés) pour les exercices 2005 et 2006.
2. Activités de coopération financière non remboursable et études du plan de base réalisées par la JICA.

Figure 1-11 Évolution des effectifs par type de coopération



Remarques : 1. Total cumulé 1954-2006
2. Total cumulé 1957-2006
3. Total cumulé 1955-2006
4. Total cumulé 1965-2006
5. Total cumulé 1952-1995
6. Total cumulé 1999-2006 (comprend les volontaires seniors, les volontaires des Nations unies, les volontaires affectés auprès des communautés japonaises à l'étranger, données qui jusqu'à l'exercice 1998 étaient réparties entre les autres totaux).

Dossier

Partie 1

Partie 2

Partie 3

Partie 4

Références

Chapitre 1 Aperçu de l'APD du Japon et des programmes de la JICA
2 Aperçu statistique des activités de la JICA

Figure 1-12 Ventilation des dépenses par programme (exercice 2006)

(Unité : milliers JPY)

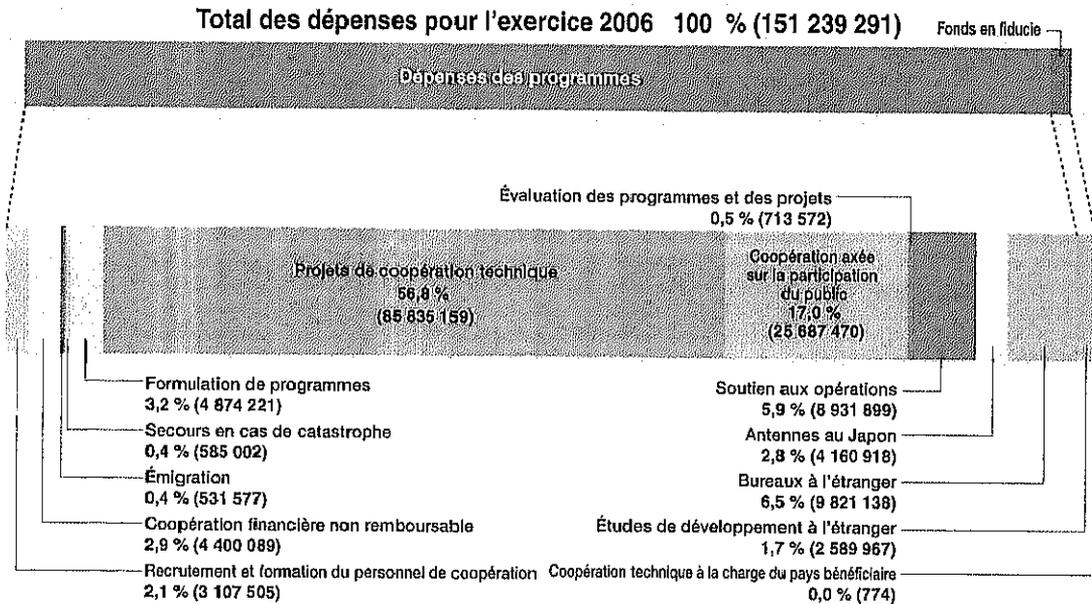
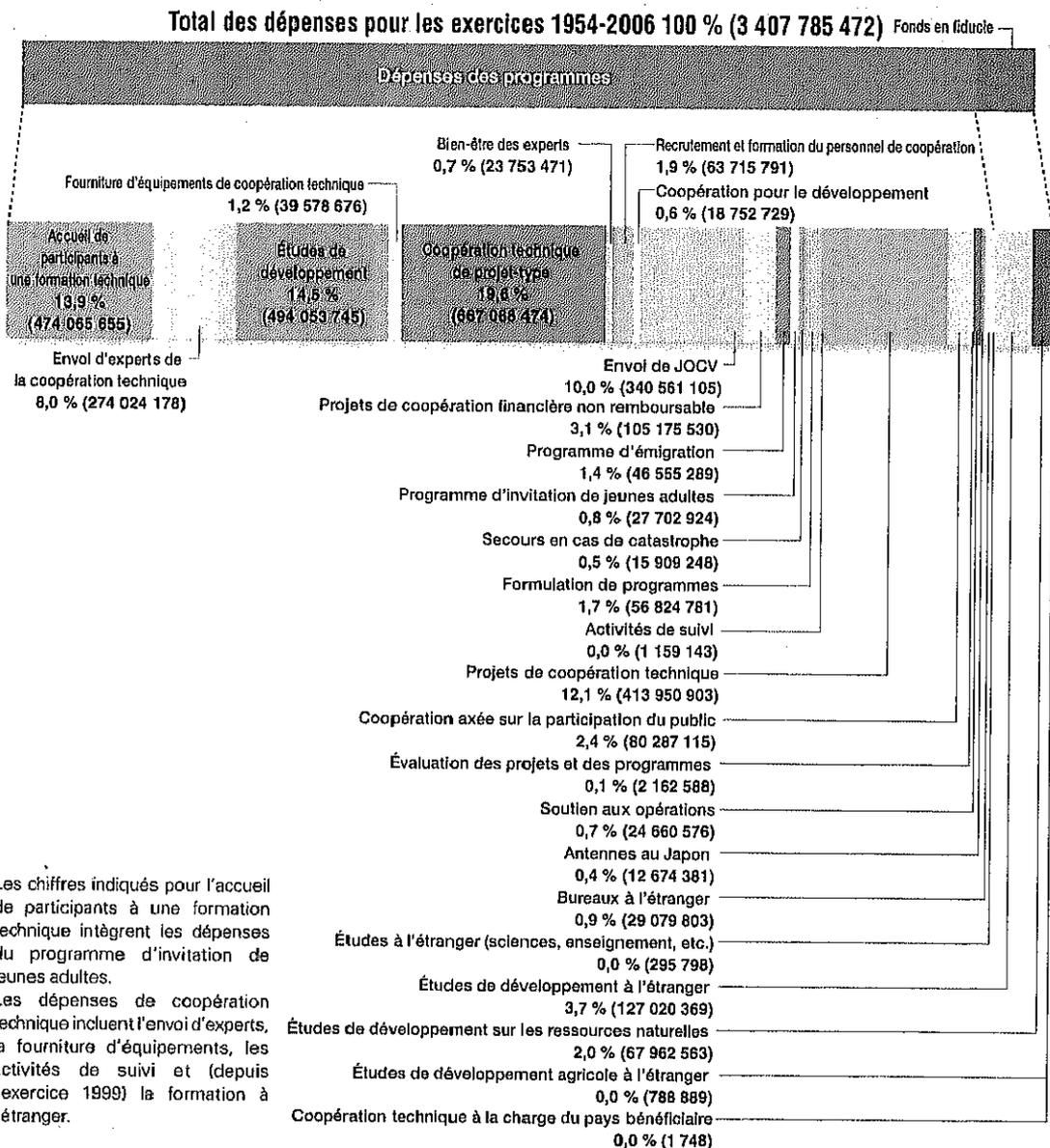
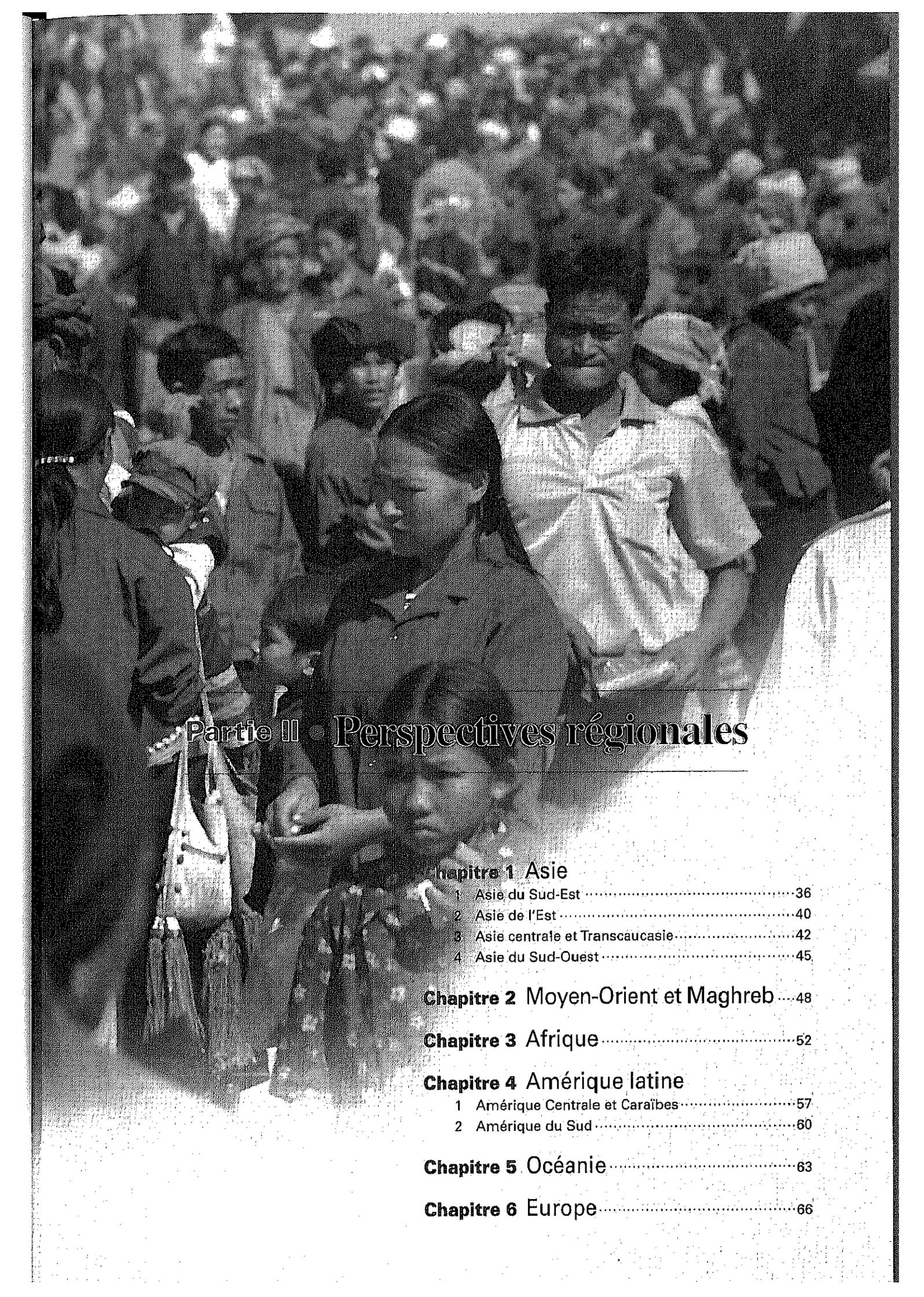


Figure 1-13 Ventilation des dépenses cumulées par programme

(Unité : milliers JPY)



- Remarques :**
1. Les chiffres indiqués pour l'accueil de participants à une formation technique intègrent les dépenses du programme d'invitation de jeunes adultes.
 2. Les dépenses de coopération technique incluent l'envoi d'experts, la fourniture d'équipements, les activités de suivi et (depuis l'exercice 1999) la formation à l'étranger.



Partie II Perspectives régionales

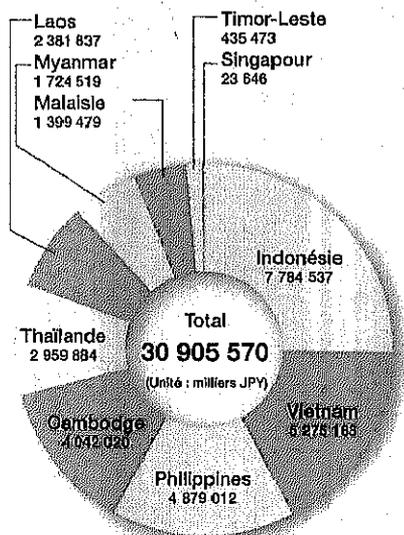
Chapitre 1	Asie	
1	Asie du Sud-Est	36
2	Asie de l'Est	40
3	Asie centrale et Transcaucasie	42
4	Asie du Sud-Ouest	45
Chapitre 2	Moyen-Orient et Maghreb	48
Chapitre 3	Afrique	52
Chapitre 4	Amérique latine	
1	Amérique Centrale et Caraïbes	57
2	Amérique du Sud	60
Chapitre 5	Océanie	63
Chapitre 6	Europe	66

Asie du Sud-Est



Piliers de l'aide Mise en œuvre d'une coopération globale pour favoriser l'intégration de l'ANASE

■ Résultats de la coopération par pays en Asie du Sud-Est (Exercice 2006)



* Il s'agit du montant total de la coopération bilatérale. L'aide à l'Asie, y compris la coopération couvrant un groupe de pays, est de 51,115 695 milliards JPY.

L'Asie du Sud-Est se compose de 11 pays : les 10 États membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et le Timor-Leste, devenu indépendant en 2002. L'ANASE, fondée en 1967 pour favoriser la croissance économique et la paix dans la région, compte six membres fondateurs, à savoir l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie, Singapour et la Thaïlande, ainsi que le Brunei Darussalam depuis 1986. Quatre nouveaux membres, le Vietnam, le Cambodge, le Laos et le Myanmar, les ont rejoints par la suite.

L'ANASE assure la promotion de l'intégration du marché régional en s'appuyant sur l'accord sur la Zone de libre-échange de l'ANASE (ZLEA) signé en 1992 par ses pays membres. Au 12^e sommet de l'ANASE en janvier 2007, outre l'établissement d'une communauté de l'ANASE en 2015, soit cinq ans plus tôt que prévu dans le plan original, l'élaboration d'une charte de l'ANASE a été approuvée, signe de l'accélération du mouvement vers l'intégration régionale.

Si les membres fondateurs de l'ANASE ont atteint un certain niveau de développement, les nouveaux venus accusent un retard. La correction des disparités régionales et le

développement des économies de la région demeurent par conséquent des enjeux importants.

La place centrale que le Japon accorde à l'Asie est l'un des piliers de sa diplomatie depuis la fin de la guerre. L'Asie du Sud-Est et le Japon ont toujours entretenu des relations étroites dans de nombreux domaines. En particulier, l'interdépendance économique du Japon et de l'Asie du Sud-Est est forte. Ces dernières années, l'importance de cette région s'est accrue sur le plan de la politique et de la sécurité, notamment pour ce qui est des routes maritimes comme le détroit de Malacca. Le Japon a fourni à l'Asie du Sud-Est une aide de 12 700 milliards JPY (valeur cumulée jusqu'à l'exercice 2006) depuis 1956, ce qui fait de cette région le premier bénéficiaire de l'APD japonaise. La coopération technique assurée par la JICA, qui représente 28 % de son budget global^{*1}, bénéficie aussi bien au pays concerné qu'à la région toute entière.

*1 Source : Ministère des Affaires étrangères, site web sur l'APD, données sur l'APD du Japon par pays, 2006

État actuel du développement régional

Avec 550 millions d'individus environ, l'Asie du Sud-Est dépasse par sa population les autres communautés économiques régionales, notamment l'Union européenne (UE) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Cependant, elle n'atteint même pas 10 % des niveaux de l'UE ou de l'ALENA pour ce qui est de son activité économique (sur l'exercice 2005, le PIB était d'environ 780 milliards USD)^{*2}. Si l'on veut éradiquer la pauvreté en Asie du Sud-Est, il convient de soutenir une forte croissance économique et d'étendre les perspectives d'emploi, tout en se penchant sur le problème de l'accroissement des disparités.

Ces dernières années, le ratio des échanges intra-régionaux représentait plus de 50 % de tous les échanges en Asie de l'Est et notamment en Asie du Sud-Est, et un réseau de production et de distribution s'est constitué à l'échelon régional. Afin d'accroître cette tendance et d'améliorer la compétitivité de cette région à l'échelle internationale, il convient de moderniser les lois et les structures de chaque pays et de mettre en place un système global garantissant la libre circulation des personnes, des biens, de l'argent et de l'information, pour un coût moindre.

Cependant, le contexte de l'ANASE diffère considérablement suivant les pays. On constate des disparités de revenus entre les membres fondateurs et les nouveaux membres, mais aussi entre zones urbaines et rurales. Des zones en proie à des conflits

religieux et politiques ou à des problèmes de pauvreté sont disséminés dans toute la région. D'autre part, les systèmes économiques et administratifs sont peu fiables et déficients dans de nombreux pays, un facteur qui décourage les investissements du secteur privé.

Pour favoriser l'intégration de la région de l'ANASE, la JICA a mis en place une aide reposant sur trois piliers.

Le premier pilier vise à renforcer la compétitivité internationale de l'ANASE et à soutenir ainsi régulièrement sa croissance. Tout en continuant de mettre l'accent sur le soutien de l'infrastructure socioéconomique, qui sous-tend la croissance, l'aide au développement basée sur l'expérience du Japon sera renforcée dans divers secteurs, notamment sur le plan de l'élaboration des politiques, qui forme le socle d'un pays, et celui de la rédaction de lois. L'aide à la formation de ressources humaines dans ces secteurs renforce les bases des systèmes économiques et administratifs et s'inscrit ainsi dans le cadre d'une aide plus vaste conduisant à la conclusion de partenariats économiques. Par ailleurs, afin d'instaurer un environnement propice à l'investissement, une coordination entre les pouvoirs publics et le secteur privé est actuellement en cours, grâce à la mise en place d'un dispositif permettant d'enregistrer directement les demandes du secteur privé.

Le deuxième pilier consiste à s'attaquer activement aux questions de pauvreté qui bloquent la croissance et la résolution de conflits dans de nombreuses régions. Concernant les nouveaux membres de l'ANASE, la JICA axe ses efforts sur le développement social dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture, secteurs qui influent directement sur la vie de la population. Pour remédier aux disparités entre zones urbaines et rurales, elle met tout en œuvre pour éradiquer la pauvreté dans les zones rurales. Sur le plan de la consolidation de la paix, la

JICA considère l'aide apportée à Mindanao, aux Philippines, comme la composante essentielle à la résolution des problèmes dans d'autres régions.

Le troisième pilier consiste pour la JICA à s'atteler activement aux problèmes transfrontières et aux problèmes communs à tous les membres de l'ANASE.

*2 Nombre d'habitants : environ 460 millions pour l'UE ; environ 430 millions pour l'ALENA. Taille de l'économie : environ 12,9 milliards USD pour l'UE ; environ 13,4 milliards pour l'ALENA.

Questions prioritaires dans les projets de la JICA

Coopération destinée à améliorer la compétitivité internationale et à soutenir la croissance

L'Asie du Sud-Est joue un rôle essentiel pour la sécurité et la prospérité du Japon, tout comme la promotion de l'intégration régionale, qui conduit à la sécurité et à la croissance durable dans cette région.

Malgré l'aide que fournit le Japon pour la mise en place d'infrastructures, afin de favoriser la croissance économique, les besoins d'aide dans ce domaine restent élevés dans la région, sauf en Thaïlande et en Malaisie, qui sont désormais des pays plus avancés.

La JICA a contribué au bon développement de l'Asie du Sud-Est en l'assistant dans l'élaboration de divers plans d'aménagement. Ainsi, dans le cadre de l'étude du programme d'aménagement urbain intégré pour la ville de Hanoi, au Vietnam, l'Agence a réalisé un plan directeur d'aménagement incluant transports urbains, adduction d'eau et cadre de vie. Avec la croissance économique au Vietnam, la population de Hanoi devrait augmenter considérablement et ce plan devrait servir de cadre à un développement harmonieux. Autre exemple, dans l'étude du plan directeur pour le secteur maritime et portuaire au Cambodge, un plan directeur associant stratégie à long terme et plan d'action à court terme a été élaboré de concert avec le gouvernement cambodgien. Ce plan doit promouvoir le développement des transports maritimes internationaux et l'utilisation rationnelle des ports. Des conseils seront également fournis sur le plan des politiques et des institutions.

La circulation sans entrave des individus, des biens et des capitaux suppose non seulement la liberté des échanges et des investissements, mais aussi l'équilibre entre les différents régimes et le renforcement des capacités administratives. Des projets de coopération technique sont mis en œuvre pour soutenir la protection de la propriété intellectuelle en Indonésie, en Malaisie et au Vietnam, et pour contribuer à promouvoir la reconnaissance mutuelle, afin d'éliminer les obstacles aux échanges commerciaux en Thaïlande et aux Philippines.

Au Vietnam, au Cambodge et au Laos, pays favorables à une transition vers une économie de marché, il est essentiel d'instaurer des lois pour soutenir le développement des activités économiques et de former des juristes. La JICA s'attelle à l'élaboration de ces lois dans les projets de coopération technique réalisés dans les trois pays.

En outre, dans le cadre du projet de réseau pour le développement de l'enseignement des sciences de l'ingénieur en Asie du Sud-Est (AUN/SEED-Net), les universités des pays de l'ANASE excellent dans certains domaines accueillent, avec le soutien d'universités japonaises, des étudiants de la région. Ce projet doit contribuer au renforcement du réseau régional qui regroupe les meilleurs chercheurs de la région de l'ANASE et à améliorer les capacités des étudiants.

Pour que l'Asie du Sud-Est connaisse une croissance

durable, il importe également d'écouter les avis du secteur privé. Pour améliorer davantage encore le climat d'investissement au Vietnam, une initiative conjointe du Japon et du Vietnam a été annoncée en 2003. Basée sur un accord entre les premiers ministres des deux pays, elle a pris en compte les préoccupations des entreprises japonaises implantées au Vietnam et permis d'identifier 44 éléments susceptibles d'amélioration. En deux ans, 85 % de ces éléments ont pu être améliorés, ce qui a grandement favorisé l'investissement. La JICA a participé à l'identification de ces éléments et assuré une coopération technique supplémentaire, afin de soutenir les autorités vietnamiennes dans la réalisation de certaines des améliorations requises.

Coopération en faveur de la réduction de la pauvreté

L'économie de l'Asie du Sud-Est toute entière a retrouvé un certain niveau et n'a cessé de progresser depuis la crise économique asiatique de 1997. D'un autre côté, les disparités au sein de la région et de chaque pays se sont aggravées. Les nouveaux membres de l'ANASE connaissent de nombreux problèmes de pauvreté liés aux groupes socialement vulnérables et aux minorités ethniques, problèmes qui s'aggravent souvent avec le développement et l'urbanisation. Même parmi les membres fondateurs de l'ANASE comme l'Indonésie, les disparités internes restent un problème majeur.

À défaut de résoudre les problèmes de pauvreté et de remédier aux disparités, les pays de l'Asie du Sud-Est seront dans l'incapacité de promouvoir l'intégration régionale et un développement durable dans l'ensemble de la région. Aussi, la réduction de la pauvreté constitue pour la JICA un enjeu prioritaire dans cette région. À cet effet, elle assure une coopération axée sur (1) le développement rural et communautaire (développement agricole et rural, programmes de santé régionaux, bonne gouvernance et infrastructures locales) et (2) l'appui aux groupes socialement vulnérables (promotion de l'emploi, mise en place de filets de protection sociale, reconstruction après une catastrophe et consolidation de la paix).

Concernant les disparités régionales par exemple, le revenu national brut (RNB) par habitant dans les nouveaux membres de l'ANASE et du Timor-Leste oscille entre 300 et 500 USD (2004), soit une différence spectaculaire avec ceux des autres pays de l'ANASE (1 000 et 4 000 USD en règle générale, hormis Singapour). Au Laos, au Cambodge et au Myanmar, la mortalité infantile est de 65 à 100 cas sur 1 000 naissances (alors qu'elle est en moyenne de 20 à 30 dans les autres pays de l'ANASE) et le taux d'alphabétisation des adultes est faible. La santé et l'hygiène doivent être améliorées, tout comme l'éducation primaire. Dans ces pays, la JICA fournit divers types d'aide axés sur la satisfaction des besoins essentiels de l'être humain : actions en faveur de la santé maternelle et infantile, lutte contre les maladies infectieuses, amélioration de la qualité et de l'accès



Activité de collecte lancée dans le cadre d'un projet pilote pour la gestion des déchets (étude sur la mise en œuvre du plan intégré d'aménagement de l'espace dans la zone métropolitaine de Mamminasata en Indonésie)

à l'éducation primaire, et aussi, amélioration des ressources des plus défavorisés par le développement agricole et communautaire.

Parallèlement, la JICA aide l'Indonésie à développer à tous les niveaux les régions de l'est du pays, afin de réduire les disparités dans divers secteurs. L'aide au développement de l'est du Sulawesi Sud en particulier a été mise au rang des priorités à moyen et long terme. Un programme de développement régional intégrant les trois points suivants a été élaboré et une aide amorcée : (1) aménagement des zones urbaines impulsant le développement régional ; (2) promotion des industries locales ; et (3) amélioration des services de santé et de soins médicaux, ainsi que de l'éducation primaire. Ce plan de développement repose à la fois sur la coopération technique et l'aide sous forme de prêts ou de dons ; il devrait favoriser l'interaction et les effets de synergie entre les différents projets.

Comme indiqué ci-dessus, la JICA poursuit régulièrement ses efforts en vue de remédier aux disparités entre les pays de la région, mais aussi entre les zones urbaines et les zones rurales.

Concernant la consolidation de la paix, la JICA soutient les actions visant à résoudre les problèmes dans l'ouest de Mindanao, aux Philippines. Une organisation d'opposition islamiste et le gouvernement philippin s'opposent dans un long conflit armé depuis les années 1970. À cause de ce conflit, les équipements sociaux de base l'ont cruellement défaut dans cette région et les résidents locaux

en sont réduits à vivre dans le plus grand dénuement. Après un premier accord de paix conclu en 1996 entre le gouvernement philippin et le Front de libération nationale Moro (MNLF), les affrontements ont pris fin en 2003, avec un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement philippin et le Front islamique de libération Moro (MILF), mouvement né du MNLF en 1984. Des négociations de paix sont toujours en cours. Sur la base du programme en faveur de la paix et de la stabilité à Mindanao présenté en 2002 par le Japon, des projets ont été mis en œuvre pour soutenir en priorité les secteurs médical, agricole et sanitaire, ainsi que les capacités de développement de la région autonome musulmane de Mindanao (ARMM). Mettant à profit la visite de la présidente Sadako Ogata aux Philippines en septembre 2006, la JICA a lancé des actions d'aide dans les zones où le MILF exerce une grande influence, afin de contribuer à la conclusion d'un accord de paix. L'Agence a détaché du personnel auprès de l'Équipe internationale de surveillance (EIS) en octobre 2006 et démarré un projet de reconstruction d'urgence au niveau communautaire dans les zones déchirées par le conflit. Et en février 2007, elle a élaboré des plans d'aménagement à moyen et long terme pour ces zones (voir p. 16).

Les expériences acquises grâce à ces actions devraient contribuer à résoudre les conflits islamistes qui font rage dans le sud de la Thaïlande et la région des Moluques en Indonésie.

Prise en compte des problèmes transfrontières

Le troisième pilier répond aux problèmes transfrontières. Concrètement, la JICA s'intéresse à divers problèmes communs à toute l'ANASE ou à certaines de ses zones transfrontières, notamment : (1) la lutte contre les maladies infectieuses (la grippe aviaire, maladie récurrente, et le VIH/sida) ; (2) la lutte contre la criminalité internationale (lutte contre la drogue et la

Sur le Terrain

Philippines

Projet de santé maternelle et infantile

Pour des accouchements sans risque

Amélioration de l'obstétrique d'urgence...

À chaque minute quelque part dans le monde, une femme meurt à la suite de complications lors de la grossesse ou de l'accouchement, et 90 % des victimes viennent de pays en développement. Elles ne succomberaient pas s'il existait des services de soins appropriés. Selon les statistiques établies en 2006 par le Fond des Nations unies pour la population, le taux de mortalité chez les femmes enceintes pour 100 000 naissances était de 0,2 % (soit 200 décès) aux Philippines contre 0,01 % (soit 10 décès) au Japon.

Depuis les années 1960, le Japon met en œuvre aux Philippines des projets de coopération technique liés à la vaccination et à la planification familiale. De plus, il apporte un soutien constant à la formation de ressources humaines dans les services de protection maternelle et infantile, et il assure la fourniture de matériels et d'équipements. Depuis mars 2006, un projet de santé maternelle et infantile a été mis en œuvre conjointement avec le ministère de la Santé des Philippines.

Dans ce pays, plus de 60 % des accouchements ont lieu à domicile avec l'aide d'accoucheuses traditionnelles. Aussi, en cas d'urgence, les interventions médicalisées sont généralement trop tardives, ce qui est à l'origine du décès de nombreuses femmes. L'objectif premier du projet consiste à soutenir les activités permettant d'améliorer l'obstétrique

d'urgence, afin que chaque femme puisse si nécessaire accoucher dans une unité spécialisée.

...ainsi que du système communautaire

Le projet concerne les municipalités reculées de la province d'Iligan, sur l'île de Luçon (située au nord de l'archipel des Philippines, cette île compte environ 52 000 habitants) et huit municipalités de la province de Biliran, sur l'île de Leyte (située au centre de l'archipel des Philippines, cette île compte environ 155 000 habitants). Dans la province montagneuse d'Iligan, le taux de pauvreté est élevé et le nombre d'accouchements assistés par des accoucheuses traditionnelles est dix fois supérieur à la moyenne nationale. La province de Biliran connaît quant à elle le taux le plus élevé de décès de femmes enceintes du pays. Pour que les femmes aient le plus de chances possibles d'accoucher en toute sécurité et de bien élever leurs enfants, la JICA assure une formation technique aux soins obstétricaux d'urgence et fournit les matériels et équipements requis aux établissements sanitaires et à leur personnel, en collaboration avec les organes administratifs de chaque province.

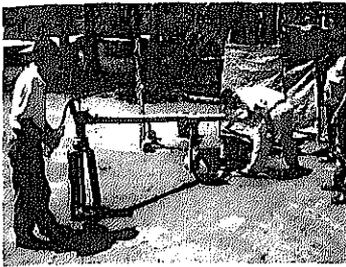
Outre l'existence d'un centre permanent de soins maternels et infantiles et la présence de professionnels

de la médecine capables d'intervenir efficacement dans les situations d'urgence, il est important que la communauté toute entière soutienne toute future maman avant, pendant et après l'accouchement. Aussi, une équipe sanitaire au service des femmes (Women's Health Team), conduite par des infirmières maternelles de villages et comprenant des accoucheuses et des bénévoles du secteur de la santé, a été formée, afin de favoriser le renforcement du système communautaire. L'objectif est d'instaurer un système permettant à toute femme de rejoindre rapidement un centre spécialisé en cas de problème, quelle que soit sa gravité, de sorte que même celles qui vivent dans des villages reculés puissent accoucher en toute sécurité.

(Bureau de la JICA aux Philippines)



Dans une région montagneuse reculée de la province d'Iligan, la JICA assure une formation à la Women's Health Team (équipe sanitaire au service des femmes).



Homologues philippins et experts japonais conduisent une enquête sur la qualité de l'eau sur le site de construction d'une installation d'approvisionnement en eau. (Étude sur la reconstruction et le développement socio-économique de zones touchées par les conflits sur l'île de Mindanao, aux Philippines)

traite des êtres humains) ; (3) le développement régional transfrontière (développement de la région du Mékong) ; (4) la protection de l'environnement (lutte contre les pluies acides), et (5) la prévention des catastrophes (remise en état et reconstruction des régions touchées par les tremblements de terre et les tsunamis, ainsi que la lutte contre les autres catastrophes naturelles).

Dans le secteur de la lutte contre les maladies infectieuses, la grippe aviaire est une maladie grave qui contamine les humains comme le bétail. Le virus se propage au-delà des frontières nationales, véhiculé entre autres par les oiseaux migrateurs. La JICA assure une coopération axée sur la formation de ressources humaines, collabore au stockage des vaccins et à diverses activités que d'autres organisations internationales, comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), conduisent avec l'ANASE. La JICA a contribué à la formation de ressources humaines pour le diagnostic et l'endiguement des maladies infectieuses, notamment la grippe aviaire, et au renforcement des mécanismes de coopération régionale en Thaïlande, au Cambodge, au Laos, au Myanmar et au Vietnam. En septembre 2006, elle a par ailleurs organisé au Japon un atelier sur la lutte contre la grippe aviaire pour 12 pays, dont les huit membres de l'ANASE, afin de promouvoir

l'établissement d'un réseau à l'échelon régional et la formation de ressources humaines (voir pp. 13 à 14).

La traite d'êtres humains est une forme de criminalité internationale présente dans la région de l'ANASE, mais aussi au-delà de ses frontières nationales. Ainsi, les victimes sont majoritairement dirigées vers le Japon. Pour résoudre ce problème, il ne suffit pas d'enquêter sur ces délits et de les combattre, il faut mener toute une série d'actions, notamment en termes de prévention, d'éducation, de protection et de soutien à la réintégration sociale des victimes. Pour contribuer à la lutte contre la traite des êtres humains, la JICA s'est lancée dans la réalisation d'enquêtes et la formation de réseaux entre organisations apparentées, principalement au Cambodge, au Laos et au Myanmar, où ce type de criminalité est très élevé. La JICA prévoit à l'avenir d'appuyer sa coopération sur une stratégie globale de l'aide.

Le Japon a aussi présenté une politique de soutien actif à l'initiative de développement de la région du Mékong, initiative qui concerne les cinq pays du bassin du fleuve du même nom (Thaïlande, Laos, Myanmar, Vietnam et Cambodge) et la province du Yunnan en Chine. Pour mettre à profit l'infrastructure existante en faveur du développement régional, la JICA prévoit de contribuer activement au renforcement des institutions et à la formation des ressources humaines, de promouvoir les échanges et l'investissement, ainsi que la libre circulation, en concertation étroite avec les pays concernés (voir p.18).

Sur le Terrain Malaisie

Projet de renforcement des capacités des programmes de protection sociale pour les handicapés

Actions en faveur de l'intégration sociale et de l'autonomie des handicapés

Premiers envois de personnes handicapées

En juin 2005, un projet de coopération technique pour personnes handicapées a débuté en Malaisie. Il soutient à tous les niveaux l'autonomie de ces personnes : il les aide à s'accepter pour leurs qualités intrinsèques, à faire valoir leurs droits et à s'intégrer dans la société. Dans le cadre de ce projet, une personne sévèrement handicapée originaire du Japon a été envoyée en mission à court terme comme expert pour présenter les programmes d'auto-assistance aux ONG, au personnel des organismes gouvernementaux participant au projet et aux handicapés malais, et aussi pour s'entretenir avec eux de leurs problèmes. Un premier centre d'auto-assistance a déjà été mis en place par les Malais et une extension aux zones rurales est en cours de préparation.

Le programme d'envoi de volontaires a été également l'occasion de procéder à l'envoi de personnes handicapées, en complément de l'aide traditionnelle axée sur des projets de réadaptation à base communautaire (RBC). Organisée à Kuala Lumpur entre

novembre et décembre 2006, la 9^e rencontre sportive d'handicapés des régions d'Extrême-Orient et du Pacifique Sud (FESPIC) a accueilli des délégations de 47 pays et régions d'Asie et du Pacifique. Les athlètes se sont affrontés dans 19 disciplines, dont le handbasket, la natation, la voile et le tennis en fauteuil roulant. La JICA a envoyé des volontaires (anciens joueurs professionnels de handbasket, entraîneurs de natation pour aveugles, de tennis et d'athlétisme) suivre les progrès et les performances des sportifs malais. Pour eux, le fait d'être entraînés par des athlètes professionnels handicapés s'est avéré très motivant et une expérience précieuse qui les a sensibilisés à l'auto-assistance et à l'intégration sociale.

Action de promotion pour les formateurs à la langue des signes

Afin d'aider à former des interprètes en langue des signes, encore rares en Malaisie, un formateur sourd pour interprètes en langue des signes a été détaché par la JICA auprès de l'Association des sourds de Malaisie en qualité de volontaire japonais pour la coopération (JOCV). Après un mois



Membres de l'équipe nationale de Malaisie conseillés par un nageur japonais ayant participé aux Jeux paralympiques.

d'activité, une téléconférence a été organisée en langue des signes. Ce type de soutien devrait être poursuivi et conduire à la mise en place d'un système de formateurs à la langue des signes.

Les personnes handicapées sont beaucoup plus persuasives que les experts et les volontaires valides. Il a été encore une fois démontré qu'elles avaient un rôle important à jouer dans la sensibilisation et l'éducation au développement.

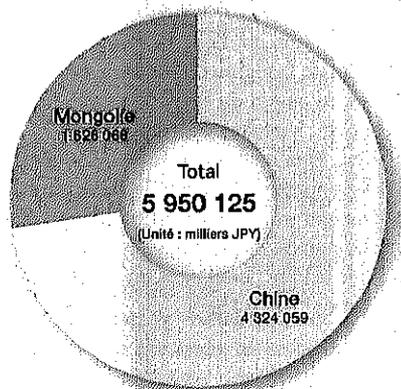
(Bureau de la JICA en Malaisie)

Asie de l'Est



Piliers de l'aide Développement des ressources humaines et renforcement des institutions par les relations humaines

■ Résultats de la coopération par pays en Asie de l'Est (Exercice 2006)



* Il s'agit du montant total de la coopération bilatérale. L'aide à l'Asie, y compris la coopération couvrant un groupe de pays, est de 51,115 695 milliards JPY.

Pendant plus de 20 ans, le Japon a permis à la Chine de mettre en œuvre ses politiques de réforme et d'ouverture, lancées vers la fin des années 1970. Ces efforts ont largement contribué au remarquable essor économique de ce pays. Toutefois, les besoins d'aide de la Chine ont changé en raison de son développement rapide et de l'évolution de sa structure socioéconomique. De son côté, le Japon, qui subit durablement les effets de la crise économique et financière, doit justifier l'utilisation efficace et rationnelle de l'aide. Le contexte entourant l'APD en faveur de la Chine ayant changé radicalement, le ministère japonais des Affaires étrangères a lancé en octobre 2001 le plan de coopération économique en faveur de la Chine.

En mars 2006, le gouvernement chinois a formulé un autre plan quinquennal en vue de parvenir à une société équilibrée. La JICA s'attache à prendre pleinement en compte les besoins d'aide de la Chine en s'appuyant sur son plan quinquennal, et elle met en œuvre une coopération conforme au plan de coopération économique en faveur de la Chine. La JICA concentre son appui technique à la Chine sur les quatre priorités ci-après, tout en s'intéressant au soutien apporté par le Japon aux activités menées par le secteur privé et aux progrès de la coopération multilatérale.

- 1) Prise en compte des problèmes environnementaux et d'autres enjeux de portée mondiale
- 2) Appui aux politiques de réforme et d'ouverture
- 3) Promotion de la compréhension mutuelle
- 4) Contribution à la réduction de la pauvreté

La dissolution du COMECON, en 1991, a précipité l'économie mongole dans le chaos. Toutefois, depuis 1995, la situation s'est progressivement rétablie grâce à des politiques de stabilisation économique rigoureuses et à l'aide de divers pays dont le Japon. Le soutien à la Mongolie, qui a entamé sa transition vers une économie de marché, repose sur le programme japonais d'aide en faveur de ce pays, lancé par le ministère des Affaires étrangères en novembre 2004. La coopération de la JICA est mise en œuvre conformément à ce programme, qui a identifié les quatre priorités suivantes.

- 1) Soutien au renforcement des institutions et au développement des ressources humaines nécessaires à la transition vers une économie de marché
- 2) Soutien au développement rural
- 3) Soutien à la protection de l'environnement
- 4) Soutien au développement des infrastructures nécessaires à l'activité économique

État actuel du développement régional

Chine — Instauration d'une société équilibrée

La Chine a réussi à maintenir durablement une croissance économique élevée, avec un taux de croissance réel moyen de plus de 9 % par an au cours des vingt dernières années. Le PIB réel par habitant est passé de 225 à 1 740 USD entre 1978 et 2005. Depuis que la Chine a adhéré à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre 2001, son poids dans l'économie mondiale n'a cessé de croître. Depuis cette date, le volume total de ses échanges a plus que doublé pour atteindre 1,7 billion USD en 2006, ce qui la place au troisième rang mondial. De plus, ce pays est le plus important partenaire commercial du Japon.

Par contre, dans son rapport d'activité publié en mars 2007, le gouvernement chinois soulignait la nécessité de résoudre bon nombre de problèmes et de contradictions pour qu'une société équilibrée puisse voir le jour. Parmi les problèmes à traiter, citons la pollution de l'environnement, la consommation massive de ressources et d'énergie, et l'accentuation des disparités entre zones urbaines et zones rurales ou entre régions.

Mongolie

Le taux de croissance annuel moyen du PIB mongol, qui était de 2,7 % entre 1995 et 2002, est passé à 5,5 % en 2003 avant de bondir à 10,6 % en 2004, et il a continué de caracoler à 6,2 % en 2005. Devant cette progression, les organisations internationales et les pays donateurs ont reconnu que les préparatifs des réformes nécessaires à la transition vers une économie de marché étaient achevés.

Or, si la situation macroéconomique est satisfaisante, le revenu national brut est de 690 USD par habitant (2005), et presque 36 % de la population — il s'agit pour l'essentiel de personnes vivant dans des zones rurales ou ayant quitté les campagnes pour s'installer dans des zones aux abords de la capitale — vit dans le dénuement. Le taux de chômage atteint 14,2 % et le creusement des disparités est préoccupant.

Questions prioritaires dans les projets de la JICA



Nomades collectant des graines d'arbustes plantés (collecte de graines dans le cadre d'un projet de prévention de la désertification en Chine)

Chine

1) Lutte contre les atteintes à l'environnement et les maladies infectieuses

Les atteintes à l'environnement et les maladies infectieuses demeurent très préoccupantes en Chine. Ces problèmes qui ne s'arrêtent pas aux frontières nationales peuvent avoir un impact sur le Japon, d'où la nécessité d'une coopération internationale pour y remédier. La JICA met en œuvre des mesures contre les pluies acides et les tempêtes de sable jaune, elle appuie des programmes destinés à prévenir le réchauffement de la planète et apporte un soutien politique et technique à la promotion d'une économie circulaire. La JICA s'implique également dans la préservation et la restauration de l'environnement naturel, le développement des ressources humaines nécessaires à une utilisation durable des ressources en eau, la planification et le développement technologique.

En ce qui concerne les maladies infectieuses, la JICA, dont les efforts ont contribué à l'éradication de la poliomyélite en Chine, s'engage dans la lutte contre le VIH/sida et l'épidémie de SRAS, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

2) Mise en place d'une économie de marché

Pour soutenir les activités menées par le secteur privé japonais, il importe de mettre en place une économie de marché qui soit conforme aux règles internationales. Plus précisément, l'Agence apporte son soutien au développement d'une législation relative à l'économie et aux entreprises, et elle assure la formation de ressources humaines. Dans le développement de ressources humaines, la JICA s'appuie sur l'expérience du Japon et sur la situation actuelle du pays pour mettre en place et diffuser des systèmes liés à la fiscalité et à la protection de la propriété intellectuelle, ainsi que des systèmes de standardisation et de certification conformes aux règles internationales (voir p. 18).

3) Favoriser la compréhension mutuelle entre les citoyens du Japon et de la Chine

La compréhension mutuelle entre les citoyens des deux pays est essentielle à l'instauration de bonnes relations à long terme. La JICA multiplie les occasions, pour les populations des deux pays, d'avoir des contacts directs et d'améliorer la compréhension mutuelle de la culture et de la société de l'autre, par l'envoi de volontaires, l'encouragement d'échanges entre les administrations locales des deux pays, le programme d'invitation de jeunes adultes, la formation de jeunes cadres au Japon, le soutien aux activités des ONG, etc.

De plus, pour atténuer les disparités économiques entre les

zones urbaines et rurales, la JICA appuie les efforts du gouvernement chinois en matière de développement de politiques et d'institutions. Concrètement, les activités visent à améliorer la gouvernance locale par le développement de ressources humaines, et à appuyer les réformes rurales par la mise en place de filets de protection sociale.

Mongolie

1) Éducation et développement des ressources humaines du secteur privé

En Mongolie, où sont jetées les fondations des réformes nécessaires à la transition vers une économie de marché, il est essentiel d'instaurer une croissance économique stable. La JICA apporte une aide dans le domaine de l'éducation, en privilégiant l'enseignement de base, afin de développer avant tout les ressources humaines dans l'administration (dont les services fiscaux), ces ressources étant appelées à jouer un rôle fondamental pour l'avenir du pays. Pour continuer à dynamiser le secteur privé, qui représente 80 % du PIB, la JICA s'attache également à mettre en place un cadre juridique favorable à l'activité économique et à valoriser les ressources humaines du secteur privé. La JICA bénéficie dans cette entreprise de l'aide du Centre Japon-Mongolie pour le développement des ressources humaines.

2) Développement rural

Sur le plan du développement rural, la JICA assure une coopération axée sur la correction des disparités entre les zones rurales et la capitale. À cet effet, elle s'emploie à renforcer et à soutenir le secteur de l'agriculture et de l'élevage, qui occupe une place essentielle dans l'économie du pays.

3) Protection de l'environnement

La protection de l'environnement est également encouragée, notamment par le biais de programmes concernant la gestion des déchets solides dans les zones urbaines ou les tempêtes de sable jaune, qui au-delà des frontières nationales ont un impact négatif sur l'Asie du Nord-Est.

De plus, étant donné que le développement des infrastructures constitue la pierre angulaire de la croissance économique mongole, la JICA apporte une aide en matière d'aménagement urbain. L'Agence contribue notamment à améliorer l'infrastructure de base dans les banlieues d'Oulan-Bator (zones de campement de *ger*), confrontées à une concentration rapide de population.



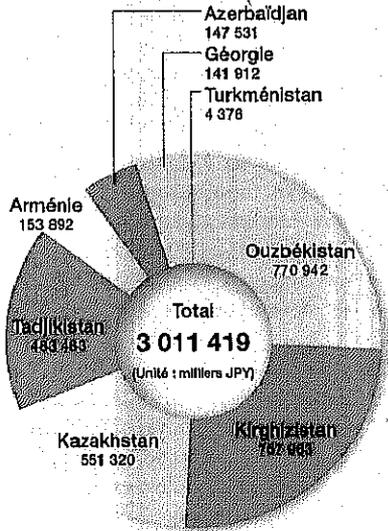
Zones en marge d'Oulan-Bator constituées de *ger*. Les installations de base nécessaires à la vie quotidienne sont inexistantes. (Étude relative au plan directeur d'urbanisme et au programme de développement urbain de la ville d'Oulan-Bator, en Mongolie)

Asie centrale et Transcaucasie



Piliers de l'aide Soutien à la transition vers une économie de marché, à la démocratisation et à la reconstruction des secteurs sociaux

■ Résultats de la coopération par pays en Asie centrale et en Transcaucasie (Exercice 2006)



* Il s'agit du montant total de la coopération bilatérale. L'aide à l'Asie, y compris la coopération couvrant un groupe de pays, est de 51,115 695 milliards JPY.

L'Asie centrale et la Transcaucasie ont toujours occupé une position stratégique sur la route de la Soie qui reliait l'Europe et l'Asie. Depuis des temps immémoriaux, ces deux régions sont un lieu de commerce et de brassage des populations. La région compte aujourd'hui huit pays. Une quinzaine d'années ont passé depuis l'effondrement de l'Union soviétique et l'accession à l'indépendance des pays de la région. Certains ont réalisé de grands progrès dans la transition vers une économie de marché. Mais certains pays de la région sont toujours en proie à la pauvreté et conservent un système politique et économique fermé, tandis que d'autres ont connu un changement de régime à l'issue d'une révolution démocratique. Ces pays présentent donc de fortes disparités en termes de rythme et de niveau de développement.

Cette région possède d'abondantes ressources naturelles : pétrole et gaz naturel de la Caspienne, et métaux rares comme l'uranium. En conséquence, elle bénéficie d'une attention croissante de la société internationale, qui y a lancé des projets de construction de nouveaux oléoducs et gazoducs et de remise en état des réseaux routier et ferroviaire.

Toutefois, en dehors des zones urbaines, les conditions de vie demeurent rudes, et des enjeux comme la réduction de la pauvreté et la création d'emplois doivent être pris très au sérieux. Si chaque pays a entamé un processus pour s'établir en tant que nation indépendante, il est plus que jamais nécessaire de promouvoir la coopération régionale pour résoudre les problèmes communs à tous ces pays (mise en place de structures démocratiques et transition vers une économie de marché, etc.), ou dépassant les frontières nationales (développement des réseaux de circulation et de transport, etc.).

En tenant compte du niveau de développement de chaque pays, la JICA assure un soutien aux politiques et au développement des ressources humaines nécessaires à la transition vers une économie de marché, au développement de l'infrastructure économique (réseau routier, etc.) et à la remise en état de l'infrastructure sociale (santé publique et développement des zones rurales et paupérisées, notamment). Elle assure par ailleurs des activités destinées à développer l'industrie et à promouvoir la coopération régionale, dans le cadre du dialogue « Asie centrale plus Japon », initié par le Japon.

État actuel du développement régional

Dynamisme de cette région traversée par la route de la Soie

L'Asie centrale, qui se compose de cinq pays — Ouzbékistan, Kazakhstan, Kirghizistan, Turkménistan et Tadjikistan — s'étend au cœur du continent eurasiatique ; elle a des frontières communes avec la Russie au nord, la Chine à l'est, l'Afghanistan et le Pakistan au sud. Située de l'autre côté de la mer Caspienne, la Transcaucasie correspond à la partie occidentale de l'Asie centrale. Elle regroupe l'Azerbaïdjan, l'Arménie et la Géorgie.

Tous les pays de la région, intégrés à l'Union soviétique dans les années 1920, ont recouvré leur indépendance après l'effondrement de celle-ci en 1991. Ils sont situés à un emplacement stratégique sur la « route de la Soie », l'artère traditionnelle entre l'Orient et l'Occident. Au total, ces deux régions couvrent 4,2 millions de km² et abritent quelque 75 millions d'habitants.

Sur le plan religieux, l'islam a repris pied dans les cinq pays d'Asie centrale et en Azerbaïdjan ; toutefois, chacun de ces pays a opté pour des institutions laïques, et le Coran n'y est pas interprété avec autant de rigueur que dans les pays fondamentalistes. L'Arménie et la Géorgie, quant à elles, ont toujours été dominées par le christianisme, et elles ont toutes

deux une culture, une langue et des caractéristiques qui leur sont propres. La région se caractérise par une mosaïque ethnique complexe, accueillant aussi des Turcs, des Slaves et des Perses.

La région qui s'étend de l'Asie de l'Est au Moyen-Orient, en passant par l'Asie centrale, forme un « arc instable ». L'instauration d'un environnement plus stable et le développement socioéconomique de l'Asie centrale et de la Transcaucasie, situées au cœur de l'arc, sont d'une importance cruciale pour la paix et la prospérité de la communauté internationale. C'est pourquoi le Japon apporte un soutien actif à ces pays depuis leur indépendance.

Diversification politique et économique

Depuis leur indépendance, tous ces pays ont progressé dans leur transition vers une économie de marché. Ils affichent toutefois des disparités croissantes en termes de développement économique, selon la richesse de leurs ressources naturelles et leur rythme de mise en œuvre des réformes. Le Kazakhstan, le Kirghizistan ainsi que les trois pays transcaucasiens progressent résolument vers la libéralisation des échanges, la déréglementation, la privatisation des entreprises publiques et d'autres réformes structurelles. Le Kazakhstan et l'Azerbaïdjan affichent une

croissance économique soutenue, grâce à l'exploitation des gisements pétroliers en mer Caspienne.

L'économie de la Géorgie, dont le territoire est traversé par l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (oléoduc BTC, qui transporte du brut produit dans le bassin caspien jusqu'au port de Ceyhan en Turquie), devrait profiter des revenus générés par le passage de cette installation, achevée en 2006. Pour sa part, le Kirghizistan, malgré les efforts entrepris pour libéraliser son économie, souffre toujours d'un endettement massif, et doit s'atteler à la reconstruction de son économie et de son système financier. L'Ouzbékistan et le Turkménistan, quant à eux, ont pris leurs distances par rapport à ces programmes de réforme radicaux, et suivent leur propre voie, plus lente. Au Tadjikistan, après des années de guerre civile, un accord de paix a été signé en 1997, et des élections législatives organisées en 2000. En s'appuyant sur le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) élaboré en 2002, le pays prend aujourd'hui des mesures énergiques pour réformer son économie.

Outre l'exploitation des ressources naturelles, les principaux secteurs d'activité de la région sont l'agriculture, l'élevage et l'industrie agro-alimentaire, qui transforme les produits primaires des deux premiers secteurs. Les pays d'Asie centrale pratiquent une agriculture montagnarde non irriguée (blé et orge), l'élevage essentiellement dans les steppes du Kazakhstan, et la monoculture du coton — laquelle utilise des systèmes d'irrigation à grande échelle — principalement en Ouzbékistan et au Turkménistan. La majeure partie de la Transcaucasie jouit d'un climat de type méditerranéen, et chaque pays pratique une agriculture adaptée au climat et aux conditions locales, comme en témoignent le cognac arménien et le vin géorgien, déjà réputés durant l'ère soviétique.

Dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage, les anciennes exploitations collectives — kolkhoz et sovkhos — héritées de l'ère soviétique ont été dissoutes à mesure que chaque pays progressait vers une économie de marché. Si les efforts diffèrent d'un pays à l'autre, le remplacement de ces formes d'exploitation par de nouveaux systèmes de production, de traitement, de distribution et de commercialisation demeure un enjeu critique pour le secteur de l'agriculture et de l'élevage.

Démocratisation et relations internationales

Dans la plupart des anciennes républiques d'URSS, les élites au pouvoir à l'ère soviétique ont été maintenues à la tête de l'État après l'indépendance. Cela vaut pour de nombreux pays d'Asie centrale et de Transcaucasie. Toutefois, la « révolution des roses » a éclaté en Géorgie en novembre 2003, et le Kirghizistan a connu sa « révolution des tulipes » en mars 2005. Quoique de nature quelque peu différente, ces événements ont entraîné un changement de régime dans ces deux pays. Au Turkménistan, un



Un membre d'une mission d'étude observe le hersage préalable aux semis de millet. (Étude de formulation de projets de développement rural au Tadjikistan)

nouveau président a été investi en février 2007, suite au décès de l'ancien chef de l'État.

Dans ces pays, on observe avec intérêt le remplacement de dirigeants fortement autoritaires, susceptible de marquer un tournant dans les réformes entreprises à l'échelle nationale.

L'environnement international de la région est en constante mutation. Depuis quelque temps, la Chine renforce son engagement politique et économique en Asie centrale par le biais de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS). La Russie progresse dans la restructuration de la Communauté économique eurasiennne (CEE), étendant son influence dans la région. Suite aux attentats du 11 septembre 2001 et aux frappes aériennes qui ont suivi contre l'Afghanistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Kirghizistan ont autorisé les troupes américaines et européennes à stationner sur leur territoire, ce qui a eu pour effet de renforcer provisoirement la présence américaine en Asie centrale. Cependant, compte tenu de l'influence croissante de la Chine et de la Russie dans cette région, les relations avec les pays occidentaux se sont distendues, et l'armée américaine s'est retirée de la base aérienne ouzbèke en novembre 2005.

En Transcaucasie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie resserrent leurs liens avec l'Occident, notamment dans le domaine de l'exploitation pétrolière et du développement d'oléoducs. En Géorgie, le processus de démocratisation et de libéralisation économique progresse à grands pas grâce aux réformes mises en place après la « révolution des roses » de novembre 2003 ; ces avancées sont saluées par la communauté internationale. En Transcaucasie, la tendance à la démocratisation amorcée par la Géorgie devrait se poursuivre et s'étendre, tandis que l'évolution des relations avec la Russie, capitale pour la suite des événements, doit être surveillée de près.

Questions prioritaires dans les projets de la JICA

Donner corps aux nouvelles stratégies régionales

En août 2004, Yoriko Kawaguchi — alors ministre des Affaires étrangères — s'est rendue en Asie centrale pour promouvoir le dialogue « Asie centrale plus Japon » avec les huit états de la région. Cette initiative permet de renforcer les relations bilatérales développées dans le cadre de la « diplomatie de la route de la Soie », et assure l'appui du Japon à la coopération intra-régionale sur des thématiques communes à toute la région (terrorisme, drogue, transports, eau et énergie, commerce, protection de l'environnement, etc.) et à la coordination avec des pays limitrophes de la région, comme l'Afghanistan.

Coopération en faveur de l'Asie centrale

La JICA encourage la coopération intra-régionale dans le cadre du dialogue régional « Asie centrale plus Japon » et, pour favoriser le développement autonome de la région, elle concentre ses efforts sur quatre domaines ; (1) appui à la transition vers une économie de marché ; (2) aide à la reconstruction des secteurs sociaux ; (3) développement de l'infrastructure économique ; et (4) protection de l'environnement.

Le soutien à la transition vers une économie de marché recouvre l'aide aux petites et moyennes entreprises, le soutien d'une adhésion à l'OMC, l'aide à la mise en place de systèmes juridiques, le renforcement des institutions, et le développement



Discussions sur l'enseignement infirmier lors d'un séminaire local (projet d'amélioration de l'enseignement infirmier en Ouzbékistan)

des ressources humaines pour les réformes du système financier. Concrètement, en Ouzbékistan, au Kirghizistan et au Kazakhstan, la JICA a ouvert des Centres Japon pour le développement des ressources humaines. Ces centres sont ouverts au public animé par un objectif précis : ils proposent par exemple des cours de gestion pour former des ressources humaines capables d'accompagner la transition vers une économie de marché. Ils dispensent également des cours de japonais et organisent des activités pour améliorer la compréhension mutuelle. En Ouzbékistan, les projets en cours portent sur la mise en place de systèmes juridiques. Il s'agit notamment du projet d'appui juridique pour améliorer les conditions du développement du secteur privé, et du projet de rapport sur la loi régissant la faillite. Au Kirghizistan, depuis l'ouverture du Centre national des TI, la

JICA met en œuvre le projet de développement des ressources humaines dans le secteur des technologies de l'information (Centre national des TI).

L'aide à la reconstruction des secteurs sociaux comprend le soutien aux politiques et la modernisation des équipements en liaison avec les réformes de la santé et de l'éducation. En Ouzbékistan, le projet d'amélioration de l'enseignement infirmier a été mis en œuvre afin de renforcer les programmes d'étude et de formation concernés. Parallèlement, des volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV), dont certains sont infirmiers, s'emploient activement à améliorer les services de soins infirmiers.

En ce qui concerne le développement de l'infrastructure économique, la JICA a démarré une coopération axée sur la modernisation des routes transrégionales. Dans le secteur de l'environnement, elle a mis en œuvre une coopération liée à la surveillance de la pollution de l'eau et à la lutte contre les inondations.

Coopération en faveur des trois pays transcaucasiens

Pour soutenir les efforts visant à réduire la pauvreté et à améliorer les conditions de vie dans les trois pays transcaucasiens, la JICA s'est fixé deux priorités : (1) l'accroissement des revenus et la promotion de l'emploi, et (2) l'amélioration de la qualité et de l'accessibilité des services publics. Elle a déjà lancé des programmes de formation destinés aux responsables de petites et moyennes entreprises, ainsi qu'une coopération dans le domaine de l'eau.

Sur le Terrain

Tadjikistan

Projet de réfection du tronçon de route entre Dusti et la frontière tadjiko-afghane

Création d'un corridor nord-sud pour la paix et la stabilité

Remise en état de la route reliant la frontière afghane à la capitale

Au Tadjikistan, pays niché au cœur de l'Asie centrale, la guerre civile qui a éclaté en 1992 entre des factions procommunistes et des islamistes a fait de nombreuses victimes et laminé le système socioéconomique. Depuis la signature de l'Accord général de paix en 1997, le pays s'est attelé à deux défis de taille — éliminer la pauvreté et opérer son développement socioéconomique — avec l'appui de la communauté internationale.

Le 22 mai 2007, une cérémonie a eu lieu à Dusti, ville située dans le sud du Tadjikistan, pour fêter le démarrage des travaux de remise à niveau de la route, réalisés grâce à la coopération financière non remboursable du Japon. Ce projet prévoyait de terminer pour le mois d'août la réfection d'un tronçon d'environ 24 km de la route principale, entre le pont enjambant le Plandj (fleuve qui délimite la frontière avec l'Afghanistan), et Douchanbé, la capitale tadjike. Ce tronçon fait partie du futur grand axe de communication transrégional prévu dans le projet d'autoroute asiatique qui reliera l'Asie centrale à l'océan Indien. Ce réseau routier est essentiel pour dynamiser les activités économiques, ainsi que le transport et l'approvisionnement — dont l'aide

humanitaire — vers le nord de l'Afghanistan.

Principales retombées économiques escomptées

La population attend beaucoup de cette nouvelle route de la soie, qui formera un corridor nord-sud pour la paix et la stabilité. L'économie du Tadjikistan, qui se redresse rapidement depuis la fin de la guerre civile, devrait grandement bénéficier de l'aménagement de cette route. Par exemple, elle permettra d'exporter des produits agricoles frais, comme les citrons (variété locale) et les grenades, très appréciés dans les pays de l'ancien bloc soviétique et dans les pays arabes. Pour l'instant, ces produits ne sont destinés qu'à la consommation nationale, car le réseau routier et les autres infrastructures de transport sont insuffisamment développés. Cette évolution pourrait avoir des effets positifs sur l'économie locale, aujourd'hui tributaire des remises envoyées par les émigrés tadjiks travaillant en Russie. De même, le Tadjikistan pourrait devenir une plaque tournante des transports en Asie centrale, renforçant ainsi sa présence nationale par la mise en place de ports terrestres de libre-échange.

Cette route a beau être appelée à jouer

un rôle crucial, sa remise en état n'est pas une tâche aisée. Ce projet fera office de « galop d'essai » : il permettra au Japon de faire la preuve de ses capacités globales, et de sa technologie en matière de réhabilitation d'ouvrages routiers. Le revêtement de la chaussée a été endommagé par la guerre civile et le manque d'entretien, et les accotements en gravier non stabilisé ont été emportés par l'eau. Les matériels et équipements sont disponibles en quantité limitée, et la préservation des arbres d'alignement doit être prise en compte. L'objectif de ce projet est non seulement de reconstruire une route en s'appuyant sur la technologie japonaise, mais aussi de « tisser des relations humaines » au fil de ces travaux. Cette route devrait être ouverte à la circulation d'ici deux ans.

(Bureau de la JICA et des JOCV au Tadjikistan)



L'ambassadeur du Japon au Tadjikistan bavarde avec des résidents locaux lors de la cérémonie de lancement du chantier organisée par la JICA en 2007.